

AVOIR

N° 515500044 DU 13/10/25 ORIGINAL Page : 1/5

Client livré	Client facturé			Votre référence	Cond. paiement / Mode paiement
UL04600480	UL04600480				30 Jours fin de mois LCR A

AD GARONNE - CAHORS
 Cote de Lapoujade 46000 Cahors
 Tel : 0565351033 Fax : 0565226661
 Siret 775 609 431 01015 - APE 4531Z
 ADGO - SAS au capital de 7 511 453 Euros
 Merci d'adresser vos règlements à
 ADGO TSA 81203 CS 90601
 49106 ANGERS CEDEX 02
 BNP: FR7630004008130001106819551
 BNPAFRPPXXX

 AD ADGO
 TSA 71202 49000 ANGERS
 SIRET 775609431 00066
 BNP IBAN FR7630004008130001106819551

Votre n° TVA UE FR08831133376

Adresse de livraison
BARTOLO GARAGE EURL LES BUGUELLES FLAYNAC 46090 PRADINES

Adresse de facturation

BARTOLO GARAGE EURL
 LES BUGUELLES
 FLAYNAC
 46090 PRADINES

Référence article	Désignation	Quantité	UV	PU HT	UT	% Remise	PU Net HT	Montant HT	TVA
N/LIV : 00337860511 DU 01/10/25 ISASIS8185ESVM Avoir pour retour n° 20154784 sur Cdv n° 0235408257 facture n° 515450082 du 27/09/25	V/CDE : CM847VS DU 01/10/25 N/CDE : 0235686434 CONSIGNE POUR IS8185ES VENDEUR : DSO	1-	PCE	15,00	1		15,00	15,00-	01
N/LIV : 00337861094 DU 01/10/25 DEITDRS23005 Avoir pour retour n° 20154785 sur Cdv n° 0235285238 facture n° 515450082 du 27/09/25	V/CDE : FL644TM DU 01/10/25 N/CDE : 0235686855 BOITIER RESIST A/C RENAULT CLIO II VENDEUR : DSO	1-	PCE	54,60	1		54,60	54,60-	01
N/LIV : 00337864580 DU 01/10/25 NRF 54317 Avoir pour retour n° 20154786 sur Cdv n° 0235185988 facture n° 515450082 du 27/09/25	V/CDE : AE327NF DU 01/10/25 N/CDE : 0235689427 RCH .HYUNDAI VENDEUR : DSO	1-	PCE	64,02	1		64,02	64,02-	01
N/LIV : 00337866098 DU 01/10/25 BLUEAD06R1705 Avoir pour retour n° 20154787 sur Cdv n° 0234486807 facture n° 515410955 du 11/09/25	V/CDE : CM847VS DU 01/10/25 N/CDE : 0235690506 COURROIE D ACCESSOIRE VENDEUR : DSO	1-	PCE	14,68	1		14,68	14,68-	01
N/LIV : 00337866192 DU 01/10/25 GATE6PK1745 Avoir pour retour n° 20154788 sur Cdv n° 0234661398 facture n° 515410955 du 11/09/25	V/CDE : DZ828TR DU 01/10/25 N/CDE : 0235690560 COURROIE MICRO V VL VENDEUR : DSO	1-	PCE	28,16	1		28,16	28,16-	01
N/LIV : 00337866348 DU 01/10/25 ISVBIVB0027 Avoir pour retour n° 20154789 sur Cdv n° 0234897849 facture n° 515450082 du 27/09/25	V/CDE : DB755RS DU 01/10/25 N/CDE : 0235690671 COURROIE D ACCESSOIRE 6PK1560 POUR BMW VENDEUR : DSO	1-	PCE	18,39	1		18,39	18,39-	01
N/LIV : 00337866948 DU 01/10/25 ELEC1473602 Avoir pour retour n° 20154790 sur Cdv n° 0235212780 facture n° 515450082 du 27/09/25	V/CDE : 29325822 DU 01/10/25 N/CDE : 0235691091 CAPTEUR PRESSION CARBURANT VENDEUR : DSO	1-	PCE	66,32	1		66,32	66,32-	01
N/LIV : 00337867970 DU 01/10/25 ISBDIBD5225 Avoir pour retour n° 20119937 sur Cdv n° 0234187394 facture	V/CDE : EV549QQ DU 01/10/25 N/CDE : 0235691829 JEU DE DISQUES DE FREIN (x2) ISOTECH POUR DACIA, RENAULT VENDEUR : DSO	1-	PCE	61,87	1		61,87	61,87-	01

AVOIR

N° 515500044 DU 13/10/25 ORIGINAL Page : 2/5

Client livré	Client facturé			Votre référence	Cond. paiement / Mode paiement
UL04600480	UL04600480				30 Jours fin de mois LCR A

AD GARONNE - CAHORS
Cote de Lapoujade 46000 Cahors
Tel : 0565351033 Fax : 0565226661
Siret 775 609 431 01015 - APE 4531Z
ADGO - SAS au capital de 7 511 453 Euros
Merci d'adresser vos règlements à
ADGO TSA 81203 CS 90601
49106 ANGERS CEDEX 02
BNP: FR7630004008130001106819551
BNPAFRPPXXX

AD ADGO
TSA 71202 49000 ANGERS
SIRET 775609431 00066
BNP IBAN FR7630004008130001106819551

Votre n° TVA UE FR08831133376

Adresse de livraison
BARTOLO GARAGE EURL LES BUGUELLES FLAYNAC 46090 PRADINES

Adresse de facturation
BARTOLO GARAGE EURL
LES BUGUELLES
FLAYNAC
46090 PRADINES

Référence article	Désignation	Quantité	UV	PU HT	UT	% Remise	PU Net HT	Montant HT	TVA
n° 515410955 du 11/09/25 ISBDIBD2103	JEU DE DISQUES DE FREIN (x2) ISOTECH POUR RENAULT	1-	PCE	58,20	1		58,20	58,20-	01
Avoir pour retour n° 20119937 sur Cdv n° 0234187394 facture									
n° 515410955 du 11/09/25 ISBPIBP0903	PLAQUETTES DE FREIN ISOTECH POUR RENAULT	1-	PCE	32,79	1		32,79	32,79-	01
Avoir pour retour n° 20119937 sur Cdv n° 0234187394 facture									
n° 515410955 du 11/09/25 N/LIV : 00337868407 DU 01/10/25 V/CDE : 9394KF46 DU 01/10/25 N/CDE : 0235692158 VENDEUR : DSO									
SEIM101140	CABLE D'EMBRAYAGE POUR BERLINGO	1-	PCE	43,91	1		43,91	43,91-	01
Avoir pour retour n° 20119938 sur Cdv n° 0235150590 facture									
n° 515450082 du 27/09/25 SEIM101150	CABLE D'EMBRAYAGE POUR BERLINGO	1-	PCE	49,89	1		49,89	49,89-	01
Avoir pour retour n° 20119938 sur Cdv n° 0235150590 facture									
n° 515450082 du 27/09/25 N/LIV : 00337868504 DU 01/10/25 V/CDE : EX634TV DU 01/10/25 N/CDE : 0235692212 VENDEUR : DSO									
ISBPIBP0193	PLAQUETTES DE FREIN ISOTECH POUR PEUGEOT	1-	PCE	17,91	1		17,91	17,91-	01
Avoir pour retour n° 20119939 sur Cdv n° 0235134158 facture									
n° 515450082 du 27/09/25 N/LIV : 00337868563 DU 01/10/25 V/CDE : EM082YP DU 01/10/25 N/CDE : 0235692253 VENDEUR : DSO									
ISFLIAF1278	1 BTE DE FILTRE A AIR ISOTECH IAF1278 POUR PSA, OPEL	1-	PCE	11,45	1		11,45	11,45-	01
Avoir pour retour n° 20119940 sur Cdv n° 0235192377 facture									
n° 515450082 du 27/09/25 N/LIV : 00338351175 DU 08/10/25 V/CDE : DW008DS DU 08/10/25 N/CDE : 0236032987 VENDEUR : OAM									
GATET38771	GALET ACCESSOIRE VL	1-	PCE	166,09	1		166,09	166,09-	01
Avoir pour retour n° 20175892 sur Cdv n° 0235632216 facture									
n° 0 du N/LIV : 00338351304 DU 08/10/25 V/CDE : AS325TP DU 08/10/25 N/CDE : 0236033080 VENDEUR : OAM									
DEPA3252100VM	CONSIGNE POUR REF 3252100	1-	PCE	30,49	1		30,49	30,49-	01
Avoir pour retour n° 20175893 sur Cdv n° 0235341980 facture									
n° 515450082 du 27/09/25 N/LIV : 00338351502 DU 08/10/25 V/CDE : DR948ZL DU 08/10/25 N/CDE : 0236033244 VENDEUR : OAM									

AVOIR

N° 515500044 DU 13/10/25 ORIGINAL Page : 3/5

Client livré	Client facturé			Votre référence	Cond. paiement / Mode paiement
UL04600480	UL04600480				30 Jours fin de mois LCR A

AD GARONNE - CAHORS
Cote de Lapoujade 46000 Cahors
Tel : 0565351033 Fax : 0565226661
Siret 775 609 431 01015 - APE 4531Z
ADGO - SAS au capital de 7 511 453 Euros
Merci d'adresser vos règlements à
ADGO TSA 81203 CS 90601
49106 ANGERS CEDEX 02
BNP: FR7630004008130001106819551
BNPAFRPPXXX

AD ADGO
TSA 71202 49000 ANGERS
SIRET 775609431 00066
BNP IBAN FR7630004008130001106819551

Votre n° TVA UE FR08831133376

Adresse de livraison
BARTOLO GARAGE EURL LES BUGUELLES FLAYNAC 46090 PRADINES

Adresse de facturation
BARTOLO GARAGE EURL
LES BUGUELLES
FLAYNAC
46090 PRADINES

Référence article	Désignation	Quantité	UV	PU HT	UT	% Remise	PU Net HT	Montant HT	TVA
ISFLIAF1146	1 BTE DE FILTRE A AIR ISOTECH IAF1146 POUR PSA	1-	PCE	7,44	1		7,44	7,44-	01
Avoir pour retour n° 20205752 sur Cdv n° 0235709337									
N/LIV : 00338351967 DU 08/10/25 V/CDE : CN430DP DU 08/10/25 N/CDE : 0236033596 VENDEUR : OAM									
LUKA620332200	KIT EMBRAYAGE REPSET	1-	PCE	125,39	1		125,39	125,39-	01
Avoir pour retour n° 20175894 sur Cdv n° 0235539502 facture n° 515465245 du 30/09/25									
N/LIV : 00338352076 DU 08/10/25 V/CDE : DM 817 NY DU 08/10/25 N/CDE : 0236033680 VENDEUR : OAM									
FILTFC5922	FILTRE A GAZOLE	1-	PCE	40,72	1		40,72	40,72-	01
Avoir pour retour n° 20175895 sur Cdv n° 0235575634 facture n° 515465245 du 30/09/25									
N/LIV : 00338352271 DU 08/10/25 V/CDE : DW008DS DU 08/10/25 N/CDE : 0236033818 VENDEUR : OAM									
LUKA620318500	KIT D'EMBRAYAGE REPSET	1-	PCE	149,91	1		149,91	149,91-	01
Avoir pour retour n° 20183317 sur Cdv n° 0234844075 facture n° 515450082 du 27/09/25									
N/LIV : 00338353061 DU 08/10/25 V/CDE : FA241BY DU 08/10/25 N/CDE : 0236034386 VENDEUR : OAM									
ELEC24847F	CONTACTEUR PEDALE EMBRAYAGE	1-	PCE	21,16	1		21,16	21,16-	01
Avoir pour retour n° 20205753 sur Cdv n° 0235566396 facture n° 515465245 du 30/09/25									
SEIMCS159	CONTACTEUR DE FEUX DE STOP OU DE SE	1-	PCE	14,32	1		14,32	14,32-	01
Avoir pour retour n° 20205753 sur Cdv n° 0235566396 facture n° 515465245 du 30/09/25									
N/LIV : 00338353648 DU 08/10/25 V/CDE : 3191JS46 DU 08/10/25 N/CDE : 0236034790 VENDEUR : OAM									
DEITDRS21001	BOITIER RESIST A/C PEUGEOT 307	1-	PCE	34,32	1		34,32	34,32-	01
Avoir pour retour n° 20205754 sur Cdv n° 0235673027									
N/LIV : 00338354366 DU 08/10/25 V/CDE : DW008DS DU 08/10/25 N/CDE : 0236035313 VENDEUR : OAM									
GATE6PK893XS	COURROIE MICRO V UNIQUE FIT	1-	PCE	24,70	1		24,70	24,70-	01
Avoir pour retour n° 20205755 sur Cdv n° 0235632216 facture n° 515465245 du 30/09/25									
FEB102466	POULIE POUR POMPE A EAU	1-	PCE	45,98	1		45,98	45,98-	01
Avoir pour retour n° 20205755 sur Cdv n° 0235632216 facture n° 0 du									

AVOIR

N° 515500044 DU 13/10/25 ORIGINAL Page : 4/5

Client livré	Client facturé			Votre référence	Cond. paiement / Mode paiement
UL04600480	UL04600480				30 Jours fin de mois LCR A

AD GARONNE - CAHORS
 Cote de Lapoujade 46000 Cahors
 Tel : 0565351033 Fax : 0565226661
 Siret 775 609 431 01015 - APE 4531Z
 ADGO - SAS au capital de 7 511 453 Euros
 Merci d'adresser vos règlements à
 ADGO TSA 81203 CS 90601
 49106 ANGERS CEDEX 02
 BNP: FR7630004008130001106819551
 BNPAFRPPXXX

 AD ADGO
 TSA 71202 49000 ANGERS
 SIRET 775609431 00066
 BNP IBAN FR7630004008130001106819551

Votre n° TVA UE FR08831133376

Adresse de livraison
BARTOLO GARAGE EURL LES BUGUELLES FLAYNAC 46090 PRADINES

Adresse de facturation

BARTOLO GARAGE EURL
 LES BUGUELLES
 FLAYNAC
 46090 PRADINES

Référence article	Désignation	Quantité	UV	PU HT	UT	% Remise	PU Net HT	Montant HT	TVA
GATET38770	GALET ACCESSOIRE VL	1-	PCE	136,75	1		136,75	136,75-	01
Avoir pour retour n° 20205755 sur Cdv n° 0235632216 facture n° 515465245 du 30/09/25									
GATET39127	GALET ACCESSOIRE VL	1-	PCE	81,12	1		81,12	81,12-	01
Avoir pour retour n° 20205755 sur Cdv n° 0235632216 facture n° 0 du									
N/LIV : 00338355300 DU 08/10/25 V/CDE : 5733KH46 DU 08/10/25 N/CDE : 0236035944 VENDEUR : OAM									
LUKA622309633	KIT D'EMBRAYAGE REPSET PRO	1-	PCE	135,23	1		135,23	135,23-	01
Avoir pour retour n° 20205756 sur Cdv n° 0235488233 facture n° 515450082 du 27/09/25									
N/LIV : 00338356024 DU 08/10/25 V/CDE : 31914151 DU 08/10/25 N/CDE : 0236036480 VENDEUR : OAM									
BOSCO281006812	MES. MASSE AIR FILM CHD.	1-	PCE	143,10	1		143,10	143,10-	01
Avoir pour retour n° 20214243 sur Cdv n° 0235733105									
N/LIV : 00338357469 DU 08/10/25 V/CDE : GK614NZ DU 08/10/25 N/CDE : 0236037651 VENDEUR : OAM									
MEATK106024	REGULATEUR CITROEN-PEUGEOT-RENAULT	1-	PCE	33,08	1		33,08	33,08-	01
Avoir pour retour n° 20214245 sur Cdv n° 0235769156									
N/LIV : 00338357683 DU 08/10/25 V/CDE : DN400VK DU 08/10/25 N/CDE : 0236037797 VENDEUR : OAM									
MEIL20029154B	BAGUE 24.0X039.5X57.5N COMB	1-	PCE	9,46	1		9,46	9,46-	01
Avoir pour retour n° 20214282 sur Cdv n° 0235944390									
N/LIV : 00338360258 DU 08/10/25 V/CDE : FL644TM DU 08/10/25 N/CDE : 0236039672 VENDEUR : OAM									
DEITDRS23004	BOITIER RESIST A/C RENAULT CLIO II	1-	PCE	56,55	1		56,55	56,55-	01
Avoir pour retour n° 20224659 sur Cdv n° 0235285238 facture n° 0 du									
N/LIV : 00338360926 DU 08/10/25 V/CDE : EG941GP DU 08/10/25 N/CDE : 0236040148 VENDEUR : OAM									
ISASIS8766ESVM	CONSIGNE POUR IS8766ES	1-	PCE	30,00	1		30,00	30,00-	01
Avoir pour retour n° 20224798 sur Cdv n° 0235798754									
N/LIV : 00338361116 DU 08/10/25 V/CDE : BY656PR DU 08/10/25 N/CDE : 0236040274 VENDEUR : OAM									
ISASIS8784ESVM	CONSIGNE POUR IS8784ES	1-	PCE	20,00	1		20,00	20,00-	01
Avoir pour retour n° 20224825 sur Cdv n° 0235832606									
N/LIV : 00338361671 DU 08/10/25 V/CDE : DU 08/10/25 N/CDE : 0236040661 VENDEUR : OAM									

AVOIR

N° 515500044 DU 13/10/25 ORIGINAL Page : 5/5

Client livré	Client facturé			Votre référence	Cond. paiement / Mode paiement
UL04600480	UL04600480				30 Jours fin de mois LCR A

AD GARONNE - CAHORS
 Cote de Lapoujade 46000 Cahors
 Tel : 0565351033 Fax : 0565226661
 Siret 775 609 431 01015 - APE 4531Z
 ADGO - SAS au capital de 7 511 453 Euros
 Merci d'adresser vos règlements à
 ADGO TSA 81203 CS 90601
 49106 ANGERS CEDEX 02
 BNP: FR7630004008130001106819551
 BNPAFRPPXXX

 AD ADGO
 TSA 71202 49000 ANGERS
 SIRET 775609431 00066
 BNP IBAN FR7630004008130001106819551

Votre n° TVA UE FR08831133376

Adresse de livraison
BARTOLO GARAGE EURL LES BUGUELLES FLAYNAC 46090 PRADINES

Adresse de facturation

BARTOLO GARAGE EURL
 LES BUGUELLES
 FLAYNAC
 46090 PRADINES

Référence article	Désignation	Quantité	UV	PU HT	UT	% Remise	PU Net HT	Montant HT	TVA
ICEBIBT1050	BATTERIE ISOTECH VL L1 52AH 470A (207X175X190)	1-	PCE	42,90	1		42,90	42,90-	01
Avoir pour retour n° 20224853 sur Cdv n° 0224027166 facture n° 514763498 du 27/01/25 N/LIV : 00338509454 DU 10/10/25 V/CDE : CP827ST DU 10/10/25 N/CDE : 0236143824 VENDEUR : OAM									
ISVBIVB0026	COURROIE D ACCESSOIRE 6PK1438 POUR PEUGEOT	1-	PCE	16,63	1		16,63	16,63-	01
Avoir pour retour n° 20238766 sur Cdv n° 0234870253 facture n° 515450082 du 27/09/25 N/LIV : 00338629765 DU 13/10/25 V/CDE : CJ539LG DU 13/10/25 N/CDE : 0236228422 VENDEUR : DSO									
ISSDIBS1001	1 BARRE STABILISATRICE ISOTECH	1-	PCE	15,45	1		15,45	15,45-	01
Avoir pour retour n° 20249688 sur Cdv n° 0236223925 N/LIV : 00338629976 DU 13/10/25 V/CDE : AX973CS DU 13/10/25 N/CDE : 0236228575 VENDEUR : DSO									
ISWBIWB1486	KIT ROULEMENT POUR CITROEN, DS, PEUGEOT	1-	PCE	67,34	1		67,34	67,34-	01
Avoir pour retour n° 20249714 sur Cdv n° 0236201760 Echéance au : 30/11/25 2.382,38-									

PFT	PFA	Total Article	Total Hors TVA	TVA	Base TVA	Taux	Montant TVA	Total TTC à Payer
		-1.985,32 EUR	-1.985,32 EUR	01	1.985,32- EUR	20,00	397,06- EUR	2.382,38- Euro

T.V.A. ACQUITTEE SUR LES DEBITS

COUPON à retourner avec le règlement
 N° Client : UL04600480
 N° facture : 515500044
 Montant TTC : 2.382,38- Euro

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
 Aucun escompte pour paiement anticipé
 Selon la LME du 04/08/08, toute échéance non respectée, donnera lieu de plein droit sans mise en demeure préalable, outre les frais judiciaires, à une pénalité de retard au taux d'intérêt pratiqué par la BCE majoré de 10 points

Toute commande implique de la part de nos clients l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente nonobstant toute autre disposition contraire qui n'aurait pas fait l'objet d'une négociation et d'un accord écrit préalable. En particulier, les présentes conditions générales de vente priment sur toutes les conditions générales d'achat pouvant figurer sur les commandes ou sur tout autre document émanant de du client. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux clients ayant signé une convention d'ouverture de compte client, mais également aux clients occasionnels qui n'ont pas signé de convention d'ouverture de compte client. Ces derniers reconnaissent avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les acceptent.

1) **COMMANDES** - Les commandes reçues par notre société ne peuvent être annulées sans notre accord préalable et exprès. Pour toute commande annulée sans notre accord, toutes les sommes déjà versées l'ont été à titre d'acompte. En outre, en cas d'annulation de commande sans notre accord, nous nous réservons le droit pour toutes nouvelles commandes y compris celles déjà acceptées par nos soins et en cours d'exécution (i) d'en suspendre valablement la livraison et/ou (ii) de demander et d'obtenir préalablement du donneur d'ordre de nouvelles garanties pour permettre la parfaite exécution des autres commandes.

2) **DELAIS DE LIVRAISON** - Les délais de livraison mentionnés sur nos documents commerciaux quel qu'en soit le support (papier ou électronique...) sont donnés à titre strictement indicatif et peuvent varier notamment en fonction des disponibilités d'approvisionnement. Tous dépassements de délais de livraison ne permettent pas au client d'annuler tout ou partie de ses commandes et/ou de refuser la livraison de tout ou partie des marchandises et/ou de réclamer, y compris par voie de compensation, une quelconque indemnisation directe ou indirecte sous forme de dommages et intérêts, remboursement de frais ou autres paiements du moindre débours.

3) **EXPEDITIONS** - Quels que soient le mode d'envoi et les conditions particulières de vente convenues avec le client, nos marchandises sont réputées prises et agréées dès leur mise à disposition dans nos sites et sont expédiées aux risques et périls du destinataire. Tous les risques relatifs aux marchandises vendues et la responsabilité y affèrent sont donc immédiatement transférés au client nonobstant l'existence d'une clause de réserve de propriété à notre bénéfice pour les marchandises dont le règlement du prix n'a pas été immédiatement et intégralement acquitté par le client. Le client s'engage à souscrire pour les biens qu'il ne détient pas en qualité de propriétaire, en ce compris ceux couverts par notre clause de réserve de propriété, une assurance "pour le compte de qui il appartiendra", garantissant les risques de responsabilité civile, perte, vol, dégradation ou destruction partielle ou totale des marchandises.

4) **RECLAMATIONS** - Pour éviter les erreurs et faciliter la gestion, nos clients sont priés de respecter les unités de conditionnement indiquées pour chaque article dans nos tarifs. Toute anomalie constatée par le client (défaut dans la livraison, coli manquant ou marchandise détériorée, livraison non conforme...) doit être formulée, sous peine de forclusion de tous les droits, recours et/ou actions, sur le bon de livraison (« BL ») et confirmées par lettre recommandée avec accusé de réception adressée dans les 72 heures (i) au transporteur à compter de la réception de la livraison et/ou du « BL » concerné(s) et (ii) selon les mêmes formes au transporteur à notre société (copie : notre service commercial). A défaut de l'accomplissement de l'ensemble de ces formalités dans les délais requis, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

5) **RETOURS DE MARCHANDISES** - Nous n'acceptons les retours d'articles que sous conditions d'acceptation de reprise du fournisseur ou fabricant des produits, et seulement lorsque les conditions cumulatives suivantes sont réunies :

- demande écrite du client dans un délai maximum de 10 jours à compter de la livraison,
- articles ou pièces complets, en bon état, avec le cas échéant, si applicable, leur emballage d'origine,
- acceptation écrite de notre part,

Nous n'acceptons pas les retours d'articles déconditionnés, incomplets ou cassés, ou dont la date limite de consommation ou date limite d'utilisation est dépassée. Nous appliquerons des décotes sur les prix nets des articles retournés en fonction de la date de livraison, et selon les conditions et modalités d'acceptation du fournisseur de l'article ou de la pièce retournée. La reprise sera faite au prix de facturation net, déduction faite des éventuels frais de remise en état ou de reconditionnement et des éventuelles décotes conformément au paragraphe ci-avant, un avoir étant éventuellement déduit par nos soins du relevé mensuel suivant. Les marchandises ayant fait l'objet d'une commande spéciale, c'est-à-dire d'une commande d'une pièce non stockée auprès des fournisseurs de notre société, ne pourront être compte tenu de leur nature, ni refusées par le client et ni reprises, ni échangées par nos soins. En outre, les produits électroniques et les marchandises périssables ne pourront pas en raison de leur nature même faire l'objet d'un quelconque retour, à quelque titre que ce soit, et ce, même au titre de la garantie.

6) **PRIX** - Nos marchandises sont facturées au prix en vigueur au jour de l'expédition. Les prix figurant dans notre tarif général, nos circulaires, catalogues ou autres documents commerciaux (incluant les tarifs actualisés figurant sur nos sites Web/Internet notamment marchands), sont susceptibles de fluctuations aussi bien à la hausse qu'à la baisse. Nos prix s'entendent hors taxes, hors frais d'évacuation et recyclage des déchets, droits de douanes compris mais port et emballages en sus et hors éco-contributions ou autres taxes lesquelles sont répercutées à nos clients, conformément aux textes en vigueur. La TVA étant acquittée sur les débits, tout escompte déduit d'une facture impliquera la réintégration par le client de la TVA y afférente. Des frais relatifs à la gestion des comptes clients, et des frais d'abonnement à notre service de livraison peuvent s'appliquer, en sus du prix des marchandises. Le montant de ces frais peut être modifié et est disponible sur nos sites et/ou sur simple demande.

7) **MODALITES DE PAIEMENT – COMPENSATION** - Pour les clients occasionnels qui n'ont pas signé de convention d'ouverture de compte client, tous les paiements s'effectuent au comptant, nets à notre siège social. Pour les clients qui ont signé une convention d'ouverture de compte client, et sauf convention spéciale, les paiements s'effectuent à 30 jours nets date de facture à notre siège social. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. En cas de paiement par traite ou billet à ordre, les billets doivent nous être retournés acceptés dans les quinze jours de la livraison. Conformément aux dispositions légales, les échéances non respectées, quel que soit le mode de paiement, donneront lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, à une pénalité de retard au taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros sera également appliquée par facture impayée, et sera exigible sans qu'un rappel soit nécessaire, sans préjudice de toute autre indemnisation pour les frais occasionnés par le retard de paiement, sur présentation des justificatifs correspondants. Les incidents de paiement entraîneront de plein droit la fermeture du compte à terme, jusqu'au retour des conditions normales de règlement prévues. Les frais occasionnés par les impayés sont à la charge du client, y compris les commissions bancaires en cas de rejets d'impayés. Dans le cas où les conditions légales sont réunies, une compensation pourra s'opérer entre les créances détenues par notre société notamment au titre des achats de produits et pièces et/ou prestations réalisées en nos ateliers ou toute autre créance détenue par notre société, de quelque nature que ce soit, et celles détenues par le client à notre rencontre.

8) **CLAUSE PENALE** - De convention expresse et sauf report exceptionnel sollicité dans un délai de 7 jours avant l'échéance de la facture et expressément accordé par nous, le défaut de paiement de nos factures à l'échéance convenue entraînera, outre le paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement et des pénalités de retard de paiement précitées :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes nous restant dues quel que soit le mode de règlement prévu (traite acceptée ou non) ;
- l'exigibilité après mise en demeure par simple lettre recommandée restée sans effet, d'une indemnité, à titre de clause pénale, de 15 % du montant TTC de la créance, sans préjudice du paiement de l'ensemble des éventuels frais de justice, d'instance, d'action ou de recouvrement. La facturation de ces diverses sommes n'emportera de notre part aucune renonciation à la clause de réserve de propriété ci-dessous stipulée et n'empêchera pas de la possibilité d'agir en résolution de la vente de plein droit et sans formalité judiciaire, quinze jours après une simple mise en demeure de payer, par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse.

9) **RESPONSABILITES – GARANTIES** - Nos marchandises sont vendues pour l'usage, la destination, les caractéristiques techniques et l'affectation prévues aux catalogues de nos fournisseurs. Les commandes spéciales ou pièces de rénovation ne font l'objet d'aucune garantie. Le non-respect (i) des conditions usuelles de stockage selon le comportement « d'une personne raisonnable » ou (ii) des recommandations de stockage des marchandises ou (iii) toute utilisation différente et/ou non-conforme par rapport aux éléments de garantie déterminés par nos fournisseurs, notamment pouvant consister en le non-respect des conditions de montage, assemblage, ou toutes autres prescriptions et (iv) n'ayant pas reçu notre accord écrit dégage totalement la responsabilité directe ou indirecte de notre société. Nous déclinons en particulier toute responsabilité pour tout dommage causé aux personnes ou aux biens qui pourrait résulter de l'emploi non conforme, inadapté et/ou dénaturé des marchandises vendues par notre société au sens des dispositions ci-avant. Le stockage, le montage, l'assemblage et l'utilisation des marchandises, leur éventuelle intégration dans un ensemble, sous-ensemble ou tout autre élément s'effectuent sous la seule et entière responsabilité du client. Les garanties accordées sur les pièces et appareils vendus sont d'une durée de un (1) an à compter de la livraison, sauf conditions particulières de durée, y compris plus courtes, correspondant strictement aux garanties qui nous ont été consenties pour chaque type de produit par nos propres fournisseurs, et consistent seulement dans le remplacement ou la réparation des pièces reconnues comme défectueuses. Pour la mise en œuvre de la garantie, l'acheteur devra formuler sa demande par écrit dans un délai de 10 jours à compter de la défectuosité, fournir tous éléments justificatifs (factures, bons de livraisons ou autres) et remettra à notre première demande, la pièce défectueuse, complète. En aucun cas la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommages et intérêts ou d'une indemnité pour quelque cause que ce soit. Les garanties s'appliquent en France métropolitaine et dans l'Union Européenne, à l'exclusion de tout autre territoire, Etat ou continent. En cas d'exportation ou de revente effectuée par le client à destination des Etats-Unis, du Canada ou autre, l'utilisation et/ou la revente des pièces, incluant l'incorporation ou l'intégration de celles-ci dans un autre produit ou ensemble, sous-ensemble, se fait sous l'entière responsabilité du client, et la responsabilité de notre société ne pourra être recherchée à quelque titre et sur quelque fondement que ce soient. Les garanties accordées sur les fournitures et en cas de travaux facturés sont d'une durée maximale de douze (12) mois à compter de la date de la facture. Ces garanties ne concernent que les prestations facturées excluant toutes les conséquences directes ou indirectes telles que les frais, accidents, immobilisations ou autres événements ayant pu causer un quelconque préjudice. En outre, ces garanties ne s'appliquent pas en cas de dommages survenus après soit (i) l'intervention, même partielle, de tiers, (ii) un entretien défectueux ou le non-respect des prescriptions des constructeurs et/ou fabricants, (iii) un montage ou démontage même partiels, effectués hors de nos ateliers. Ces garanties sont exclues si la conduite ou le comportement n'est pas celui d'une personne raisonnable.

10) **CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE** - Toutes nos ventes sont conclues avec réserve de propriété. En conséquence, le transfert à l'acheteur de la propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au règlement intégral du prix en principal et intérêts. Cette clause ne modifie pas le régime et les effets du transfert des risques des marchandises livrées qui interviennent selon les conditions ci-dessus stipulées à l'article 3. L'acheteur devra veiller à la bonne conservation des codes d'identification apposés par nos soins jusqu'au transfert effectif de propriété de nos marchandises à son profit. L'acheteur devra s'opposer par tous moyens de droit aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les marchandises vendues, par voie de saisie notamment, et nous en aviser immédiatement par tout moyen de façon à nous permettre de sauvegarder nos intérêts. Si le prix n'est pas intégralement payé à l'échéance prévue, les marchandises pourront être reprises aux heures normales d'ouverture, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, et sans qu'il soit besoin de recourir à une quelconque procédure. Il sera procédé contradictoirement à leur identification et décharge sera donnée au client, lequel devra en outre payer les frais afférents à la restitution et au reconditionnement. En cas de redressement judiciaire, procédure collective, ou liquidation de biens de l'acheteur, nous pourrions nous faire restituer nos marchandises frappées d'une clause de réserve de propriété dans les conditions légales, à moins que le mandataire judiciaire désigné ne consente à en payer intégralement le prix.

11) **NUMERO IDENTIFIANT UNIQUE (IDU)** - Les numéros d'identifiants uniques de la société AUTODISTRIBUTION S.A.S. (RCS de Créteil n° 962 227 351) relatifs aux catégories de produits soumis à la responsabilité élargie des producteurs sont les suivants :

- Produits chimiques (éco organisme ECO DDS) : FR006529_07XKBJ
- Emballages et papiers (éco organisme CITEO) : FR210886012EIF
- Huiles minérales et synthétiques (éco organisme CYCLEVIA) : FR006529_17ACNE
- Equipements électriques et électroniques (éco organisme ECOSYSTEM) : en cours de récupération

12) **DONNEES PERSONNELLES - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES** - Pour les besoins de traitement de données inhérentes à notre activité commerciale, il vous est précisé que nous pouvons être amenés à collecter, traiter, transférer des données personnelles de nos clients. Ces derniers disposent du droit d'obtenir la communication de leurs Données Personnelles, et de solliciter la rectification, la mise à jour, la portabilité ou la suppression de leurs Données Personnelles. De plus, vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de Vos Données Personnelles. Ces droits d'accès, de rectification, de portabilité ou d'effacement peuvent être exercés en adressant un courrier par voie postale à : RGPD AUTODISTRIBUTION – 22 AVENUE Aristide Briand – 94110 ARCUEIL ou par mail : rgpd@autodistribution.com. Nos clients sont informés du fait qu'ils peuvent également exercer leurs droits en contactant la CNIL (www.cnil.fr).

13) **LOI APPLICABLE / LITIGE / ATTRIBUTION DE JURIDICTION** Les présentes CGV et toutes ventes réalisées par notre société sont soumises au droit français. Les parties professionnelles conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable toute contestation susceptible de résulter de l'interprétation, de l'exécution ou de la cessation des présentes conditions générales de vente. A défaut de solution amiable, les litiges éventuels seront soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de notre siège social auxquels il est fait expressément et par avance attribution de juridiction et cela même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.